

FR



**CAHIER DES CHARGES
MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE
(MAPA)**

Objet du marché

**Sélection d'un prestataire pour une mission
d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO)
Relative au projet INTERREGV Rhin supérieur « MobiPAMINA : Étude de faisabilité
pour un concept de mobilité multimodal pour l'Eurodistrict PAMINA »**

Pouvoir adjudicateur :
GECT Eurodistrict PAMINA
2 rue du Général Mittelhauser
67630 LAUTERBOURG

Date et heure limites de remise des offres :
Lundi 25 novembre 2019 à 15h00

Contexte

Les possibilités de mobilité transfrontalière dans le GECT Eurodistrict PAMINA ne répondent pas actuellement aux besoins de ses citoyens et des 16 000 frontaliers qui souhaitent passer la frontière en toute flexibilité. Il n'y a pas de liaisons transfrontalières à faible impact environnemental, tant pour le transport local de passagers que pour le transport de marchandises. Cela a des effets négatifs sur le développement économique de la région, sur le marché transfrontalier du travail et de la formation ainsi que sur la participation sociale des frontaliers. Une amélioration de l'offre de mobilité transfrontalière est donc essentielle pour le développement économique de cet espace transfrontalier.

Deux origines à ce problème peuvent être identifiées : D'une part, les réseaux de mobilité existants ne sont pas suffisamment connectés au-delà des frontières, en particulier en ce qui concerne les connexions transfrontalières manquantes et insuffisantes dans le réseau de bus et de pistes cyclables. D'autre part, il y a un manque de liaisons ferroviaires dans l'espace PAMINA. Il n'y a que deux lignes ferroviaires entre l'Alsace du Nord et le Palatinat qui ont besoin d'améliorations, mais aucune liaison ferroviaire entre le Nord de l'Alsace et Baden.

Le plus grand potentiel réside dans la réactivation de la liaison ferroviaire transfrontalière Karlsruhe-Rastatt-Saarbrücken-Haguenau. Environ 40 km des 160 km de lignes ferroviaires entre Obermodern et Rastatt sont hors service. Environ deux millions de passagers potentiels et 140 entreprises voisines profiteront de la réactivation de ce « Missing Link » qui, selon une étude de la Commission européenne, est l'un des 15 chaînons manquants les plus prometteurs, et de la connexion aux corridors de transport européens. Enfin, le transfert du transport de passagers et de marchandises vers le rail pourrait avoir un impact majeur sur la réduction des émissions de CO2 dans une région où les frontaliers jusqu'à présent dépendent de leur propre voiture.

L'objectif global du projet est d'améliorer la mobilité transfrontalière comme condition préalable au développement socio-économique durable de l'espace PAMINA. La remise en service de la ligne ferroviaire Karlsruhe-Rastatt-Haguenau-Saarbrücken en tant que projet central est le catalyseur de ce développement. Elle peut accroître l'attractivité économique de l'Alsace du Nord et la compétitivité de l'espace PAMINA. En outre, la qualité de vie des frontaliers sera améliorée en facilitant l'accès au marché du travail et à l'approvisionnement local. La liaison Est-Ouest, attendue depuis longtemps, doit être complétée par la promotion de modes de transport à faible impact dans la mobilité transfrontalière. Les liaisons existantes telles que les lignes ferroviaires Strasbourg-Wissembourg-Winden ou Strasbourg-Lauterbourg-Wörth doivent être optimisées et les liaisons manquantes comme dans le réseau de pistes cyclables (cf. une étude pour une traversée cyclable à Beinheim-Wintersdorf) doivent être établies. À l'avenir, il devrait être possible de franchir la frontière de manière flexible et durable dans les transports locaux.

L'étude examinera la faisabilité de ces objectifs avec les trois modules de travail suivants :

1. les effets socio-économiques : Quels effets sur le développement économique et social de la région frontalière sont attendus de l'amélioration de la mobilité transfrontalière et multimodale ?

2. scénarios de mobilité : au vu du diagnostic socio-économique, quels scénarios de

mobilité peuvent être développés ? Quels points du réseau de mobilité transfrontalière dans la région PAMINA doivent encore être améliorés et quelles insuffisances doivent être comblées? Quelles sont les conditions préalables à cela ? Quels scénarios multimodaux peuvent être développés pour l'Eurodistrict ? Quel phasage pour les différents scénarios de mobilité ?

3. la réactivation de la ligne ferroviaire Karlsruhe-Rastatt-Haguenau-Saarbrücken:

Quelles sont les conditions techniques, de planification et de construction pour la remise en service ? Quelles sont les variantes possibles et quels sont les coûts estimés pour chacune d'elle ? Quels sont les coûts d'exploitation ? quelle est la rentabilité socio-économique ?

Compte tenu de la complexité de l'étude de faisabilité et des compétences particulières dont devrait disposer l'Eurodistrict PAMINA, il est proposé de recourir à une prestation d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO).

ARTICLE 1. Identification de l'organisme qui passe le marché – le maître d'ouvrage

Le GECT Eurodistrict PAMINA est un établissement public (syndicat mixte ouvert) créé en décembre 2016. Son siège est fixé à Lauterbourg. Il est régi par le règlement européen N°1302/2013 du 17 décembre 2013 modifiant le règlement (CE) n°1082/2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale (GECT).

Le GECT Eurodistrict PAMINA a pour objet principal de faciliter et d'accroître la coopération transfrontalière en faveur d'un développement durable et équilibré du territoire de référence, afin de faciliter la vie quotidienne des habitants, quelle que soit la thématique concernée.

L'Eurodistrict entend par là être une plateforme de mutualisation des compétences, c'est-à-dire un facilitateur pour le développement d'une cohésion territoriale, sans vouloir se substituer aux autorités compétentes existantes.

L'Eurodistrict comprend 19 membres (collectivités territoriales, locales et EPCI) dans les trois territoires du Palatinat, Mittlerer Oberrhein et du Nord Alsace :

- pour le territoire du Palatinat (PA):
 - le Verband Region Rhein-Neckar
 - le Landkreis Südliche Weinstraße
 - le Landkreis Germersheim
 - la ville de Landau
 - le Landkreis Südwestpfalz
 - la ville de Germersheim
- pour le territoire badois/la Region Mittlerer Oberrhein (MI):
 - le Regionalverband Mittlerer Oberrhein
 - le Landkreis Karlsruhe
 - le Landkreis Rastatt
 - la ville de Karlsruhe
 - la ville de Baden-Baden
 - la ville de Rastatt
- pour le territoire de l'Alsace du Nord (NA):
 - le Département du Bas-Rhin

- la Région Grand Est
- la ville de Haguenau
- la Communauté de communes du Pays rhénan
- la Communauté de communes du Pays de Wissembourg,
- la Communauté de communes de l'Outre-Forêt,
- la Communauté de communes de Sauer-Pechelbronn,

Le territoire de l'Eurodistrict PAMINA s'étend sur un périmètre de 6 500 km² ; la population de l'espace transfrontalier compte environ 1,7 millions d'habitants.

Depuis ses origines au début des années quatre-vingt-dix la coopération transfrontalière dans cet espace palatino-badois-nord alsacien eut lieu sous le nom de PAMINA. Il s'agit d'un nom artificiel composé des sigles des trois territoires :

PA = Palatinat (Südpfalz)

MI = Mittlerer Oberrhein (région de Karlsruhe)

NA = Nord Alsace

La dénomination met en avant l'intelligence et la conception de la coopération transfrontalière comme coopération entre **trois** partenaires équivalents.

Voir carte en annexe 1

ARTICLE 2. Objet du marché

La présente consultation a pour objet la désignation d'un prestataire pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la mise en œuvre et le suivi de l'étude de faisabilité pour un concept de mobilité multimodal pour l'Eurodistrict PAMINA financé dans le cadre du programme INTERREGV Rhin supérieur.

ARTICLE 3. Conditions de la consultation

Type de consultation

Consultation pour un marché de prestations intellectuelles passé selon la procédure adaptée prévue à l'article 42-2 de l'Ordonnance modifiée n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et l'article 27 du Décret modifié n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et à l'article L2131-1 de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relatif à la publicité préalable, et l'arrêté du 22 mars 2019 relatif aux exigences minimales des moyens de communication électronique utilisés dans la commande publique

Décomposition en lots

La prestation n'est pas divisée en lots, il s'agit d'un lot unique.

Décomposition en phases

La prestation est divisée en phases.

Phase 1 : préparation du marché (3 mois)

Phase 2 : suivi de l'étude de faisabilité (15 mois)

Durée de l'AMO

La mission de l'AMO démarre à la notification du marché et durera 18 mois.

Voir calendrier prévisionnel en annexe 2

ARTICLE 4. Description de la prestation

La prestation doit tenir compte des spécificités du travail transfrontalier ou des études transfrontalières, mais aussi de la mobilité transfrontalière. Il s'agit notamment d'éviter les barrières linguistiques et interculturelles ainsi que les malentendus entre compétences techniques et transfrontalières. **Tous les documents et rapports (précisé ci-dessous) produits dans le cadre de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage doivent être soumis en deux langues (DE-FR).**

Phase 1 : préparation du marché-désignation du maître d'œuvre

L'AMO prépare l'appel d'offres pour l'étude :

- Rédaction du cahier des charges et de toutes les pièces techniques et administratives du marché en concertation et en accord avec le porteur du projet et les autorités compétentes allemandes et françaises, notamment en matière de transport (opportunité, faisabilité, spécifications générales des besoins...);
- Élaboration de critères pour garantir la qualité de l'étude et des prestataires de services.
- Rédaction des avis de publicités et d'attribution de l'offre au bulletin officiel d'annonces des marchés publics (BOAMP) et au Journal officiel des communautés européennes (JOCE) ;
- Assistance pour définir les modalités de choix de la maîtrise d'œuvre. L'AMO participera aux différentes commissions (commission d'appel d'offre, commission politique et technique, ouverture des plis) pour l'analyse des candidatures. L'AMO assistera le maître d'ouvrage dans son choix en vérifiant le respect de l'enveloppe financière et l'adéquation des offres avec les besoins et objectifs exprimés. Il rédigera le rapport de l'analyse des offres et les PV de réunion ;

Nombre de réunions nécessaires phase 1 :

Comité de pilotage : 1

Groupe de travail : 2

Phase 2 : suivi des prestations du maître d'œuvre-réalisation de l'étude de faisabilité

En raison de la complexité de l'étude de faisabilité, un groupement de prestataires franco-allemands pour les différents lots pourra être envisagé (remise en service de la ligne ferroviaire KA-RA-HG-SB, scénarios de mobilité, effets socio-économiques). Un groupement pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage n'est pas envisagé.

L'AMO suivra l'étude de faisabilité :

- L'AMO assiste le MO pour l'organisation, la préparation et l'animation des réunions du groupe de travail et du comité de pilotage dans le cadre du programme INTERREGV ;
- Rédaction des rapports et des différents documents soumis au comité de pilotage ;

- L'assistance à la maîtrise d'ouvrage prépare tous les documents nécessaires aux réunions, y compris les présentations et les compte-rendus ;
- Contrôle le rendu des différentes prestations en fonction du calendrier défini dans le cahier des charges ; notes de projet : points d'étape, points de validation, points de vigilance ;
- Assure un suivi régulier et vérifie la qualité du rendu de la prestation pour chaque étape de l'étude de faisabilité (gestion des délais : élaboration, suivi, et adaptation éventuelle du planning prévisionnel)
- Informe le porteur de projet en cas de manquement au niveau de la prestation ;

Nombre de réunions nécessaires phase 2 :

Comité de pilotage : 4

Groupe de travail : 8

Commission d'appel d'offre : 3

ARTICLE 5. Prix et modalités de paiement

Le prix est ferme, non révisable et non actualisable.

Le prix global est décomposé par phase.

Le marché étant lancé phase par phase, le paiement s'effectuera à la fin de la chacune des phases une fois réalisée.

Des acomptes pourront éventuellement être demandés.

ARTICLE 6. Composition du dossier de soumission

Les candidats devront fournir les informations, références et éléments suivants :

Une lettre de candidature accompagnée de :

- Une présentation de la société: métiers, stratégie ;
- Les références en matière d'AMO sur des projets de mobilité, notamment de dimension transfrontalière (franco-allemand) et européenne ;
- Les prestations supplémentaires qui peuvent se révéler utiles pour le projet ;
- Les conditions contractuelles
- la proposition chiffrée de la prestation décrivant la méthodologie et décomposée par élément de mission en distinguant les différentes phases, reprenant les éléments du tableau suivant :

| | | Prix HT |
|---------|---|---------|
| Phase 1 | préparation du marché-désignation du maître d'œuvre | |
| Phase 2 | suivi des prestations du maître d'œuvre-réalisation de l'étude de faisabilité | |
| | Total HT | |
| | Total TTC | |

Tous les documents du dossier de soumission doivent être soumis en version bilingue (DE-FR)

ARTICLE 7. Remise des offres

Les dossiers sont à transmettre (version papier/clef USB) jusqu'au **lundi 25 novembre 2019 à 15h00 (date limite)** :

- soit par lettre recommandée avec A.R portant les mentions « AMO-MobiPAMINA » à l'adresse suivante:

| | |
|---|---|
| Adresse postale française : GECT Eurodistrict PAMINA 2 rue du Général Mittelhauser F-67630 Lauterbourg | Adresse postale allemande : EVTZ Eurodistrikt PAMINA Hagenbacherstraße 5A D-76768 Neulauterburg/Berg |
|---|---|

- soit par dépôt contre récépissé

Les candidats peuvent également déposer leur offre sur la plateforme électronique suivante : <https://www.achatpublic.com/achat-public/portail-achat-public>

Le pli qui sera téléchargé après la date et l'heure limites précitées ne sera pas retenu.

Les dossiers transmis par voie électronique (E-Mail) ne seront pas pris en compte.

ARTICLE 8. Critères de sélection des offres

Les offres des candidats seront analysées au regard des critères pondérés suivants :

Le prestataire sera sélectionné au regard de 3 critères :

- compétences AMO (50%), confirmant la capacité d'une approche transfrontalière et une expertise en matière de mobilité
- proposition financière (30 %)
- Méthodologie proposée pour l'élaboration du cahier des charges (20%), notamment qui met en valeur l'approche transfrontalière et européenne et la capacité d'expertise sur des propositions techniques en matière de mobilité qui pourront être produites par le BE

Il est rappelé que le candidat qui aurait fourni une offre non conforme avec le cahier des charges se verra éliminé.

ARTICLE 9. Calendrier

Date de remise des offres : lundi 25 novembre 2019 (15h00)

ARTICLE 10. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Madame Nelly Sämman ou Monsieur Patrice HARSTER - Tél. : 03.68.33.88.20

Date limite pour renseignements par téléphone : 15 novembre 2019

ANNEXES

Annexe 1 : Carte de l'Eurodistrict PAMINA

Annexe 2 : Calendrier prévisionnel